



14 juillet 2017

(17-3838)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE – MESURES RÉCENTES MISES EN ŒUVRE

COMMUNICATION DU BRÉSIL

Addendum

La communication ci-après, datée du 14 juillet 2017, est distribuée à la demande de la délégation du Brésil.

1. La délégation du Brésil souhaite donner des informations à jour sur les mesures prises contre les pratiques irrégulières et répréhensibles de certains agents publics et privés. Après vérification des faits et enquête approfondie, le Ministère de l'agriculture a pris deux mesures importantes en plus de celles qui avaient été communiquées au Comité SPS à sa réunion de mars (G/SPS/GEN/1545):

- Premièrement, le Règlement sur l'inspection sanitaire (RIISPOA) a été actualisé dans le but de lutter contre la fraude économique et d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Le nouveau règlement prévoit des sanctions sévères en cas d'irrégularités, allant de lourdes amendes à la perte de l'agrément du service fédéral d'inspection (SIF) en cas de violations persistantes;
- Deuxièmement, le Ministère de l'Agriculture a mis en place le "Programme de conformité" dans le but de renforcer le mécanisme de prévention et de correction des pratiques répréhensibles. Les entreprises privées du secteur agro-industriel peuvent participer au programme et obtenir la certification AGRO+ INTEGRIDADE.

2. Il est important de souligner que les irrégularités constatées étaient liées à une fraude économique et ne compromettaient pas la sécurité sanitaire ni la qualité des produits consommés au Brésil et exportés vers d'autres marchés. Nous restons donc convaincus de la robustesse et de la fiabilité de nos contrôles sanitaires, et nous remercions nos partenaires commerciaux qui ont exprimé leur confiance dans notre système en maintenant leurs marchés ouverts à nos produits d'origine animale.

3. Il faut souligner que les manquements observés n'ont entraîné aucun risque pour la santé des consommateurs et n'ont pas remis en cause l'efficacité des systèmes de contrôle. Les leçons tirées dans ce cas ont été utiles pour actualiser et améliorer notre réglementation en matière d'inspection.
